

Edifiée en 1451, sur les ruines d'un petit oratoire du XIII^{ème} siècle, la chapelle est construite à la tête du pont sur la Vienne, lieu de passage important pour les hommes et les marchandises. De style gothique flamboyant, agrandie grâce aux libéralités de Louis XI, la Chapelle a été restaurée à la fin du XIX^{ème} siècle. Elle est ouverte en été, l'après-midi uniquement, lors de manifestations ponctuelles et pendant les Journées du Patrimoine.

Louis XI visite deux fois la chapelle, une première fois le 2 juillet 1463 en revenant de Bayonne, la seconde fois en venant de Poitiers au mois de mars 1464. En 1470, il fait don de 1200 livres pour contribuer à l'agrandissement de la chapelle afin d'accueillir les nombreux pèlerins. Une nef à trois travées vient alors s'ajouter à l'abside. En remerciement au roi, les chanoines font sculpter les statues de Louis XI et son épouse à genoux.

Le 16 août 1624, Louis XIII accorde la chapelle aux Récollets de Saint-Junien. Les moines franciscains y restent moins d'un an, le Chapitre ayant contesté avec succès la décision royale.

A la Révolution, les statues représentant les époux royaux sont détruites, les armoiries des seigneurs de la région sont martelées.

On pense même détruire la chapelle, mais elle sert de fabrique de salpêtre en 1762, avant d'être affermée au citoyen Radenne qui y adosse un appentis ; en 1796, désaffectée, la chapelle sert d'école primaire aux élèves du canton de Saint-Martin. Les habitants du faubourg de la voie du pont adressent aux Consuls une pétition afin de rouvrir la chapelle au culte.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la chapelle autrefois célèbre est abandonnée et tombe en ruines. L'installation de l'association du Rosaire à Notre-Dame du Pont, désireuse d'y attirer de nouveaux fidèles, va faire revivre l'antique dévotion et participer activement à la restauration de la chapelle. Des travaux de restauration commencent en 1870. Les deux pignons sont reconstruits, une rosace remplace l'étroite fenêtre de la façade, on aménage une balustrade pour ceinturer le bâtiment.



DESRIPTIF

D'un point de vue architectural, le portail qui s'ouvre entre deux contreforts est remarquable. Percés de niches qui autrefois abritaient les statues de Louis XI et son épouse, les contreforts sont décorés d'écussons martelés à la Révolution.

La niche présente sur le tympan abritait autrefois une Vierge à l'enfant identique à celle de la collégiale qui fut détruite lors des émeutes qui secouaient la région en 1905. Les quatre consoles qui soutiennent le linteau sont délicatement ouvragées, on peut y reconnaître des musiciens. Le linteau lui-même présente un décor de rinceaux et palmettes assez travaillé.

Sur le pignon qui soutient un petit clocher mur à deux arcades, on peut admirer la rosace construite en 1870.



CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-PONT

L'intérieur de l'édifice présente une belle harmonie. Les colonnes et les demi-colonnes de la nef du XV^{ème} siècle sont finement cannelées. Elles reposent sur des dés cubiques, leurs chapiteaux sont sculptés de motifs végétaux.

De chaque côté de la clef de voûte de la travée centrale, deux anges présentent l'écusson royal aux fleurs de lys, qui orne aussi celle de la première travée. La troisième clef de voûte est pendante.

Des travaux d'agrandissement de l'édifice sont entrepris en 1454, comme l'attestent les quatre vers latins gravés sur le mur oriental de la chapelle, attestant de la rapidité des travaux de l'époque.

Celle-ci fait l'objet d'importants pèlerinages et de dévotions.

Deux consoles sculptées ouvrent l'espace vers l'abside, représentant un moine tenant dans ses mains des fleurs et un baladin présentant un monstre. L'abside fut peinte à la suite des missions de 1878 à titre d'ex-voto.

MOBILIER

La Vierge à l'enfant assise

Cette statue présente une Vierge en majesté en calcaire monolithe, datée de la première moitié du XIII^{ème} siècle, avant même la construction de l'édifice.

La Vierge est assise sur un trône à coussin dont les montants sont finement sculptés de colonnettes surmontées par des chapiteaux à crochets. Elle est vêtue d'une robe à col rond décoré d'une double rangée de pointes de diamant. Ses cheveux bruns et ondulés portent une couronne plate orfvrée. Dans la main droite elle tient un important sceptre surmonté d'une fleur de lys qu'elle appuie contre sa poitrine. De sa main gauche elle retient l'Enfant qui est assis sur son genou gauche. Il porte une tunique plissée, ceinturée, dont le col est bordé de cabochons carrés, et une couronne orfvrée identique à celle de la Vierge. Sa main droite, appuyée contre la poitrine de la Vierge, fait un geste de bénédiction. Dans la main gauche il semble tenir une pomme ou un globe.

Cette statue a une histoire mouvementée. Au début des troubles de 1793, Jeanne Mayoux, habitant le quartier, la cache chez elle, puis au moulin des Seilles.

Il ne reste de la polychromie originale de la statue que quelques vestiges. Les têtes et les couronnes semblent avoir été reprises. Cette oeuvre a été restaurée par les ateliers Maimponte en 1949, avant d'être classée Monument Historique le 21 mai 1957.

Elle est entourée de deux statues du XIX^{ème} siècle, Saint-Joachim et Notre-Dame de la Salette.

